



REGLEMENT INTERIEUR

INSCRIPTION :

Cours d'essai gratuit pour toutes les disciplines

Afin de valider l'inscription, l'association requiert les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription remplie
- Un exemplaire du règlement intérieur daté et signé par l'élève et son représentant légal
- Un certificat médical précisant que l'élève ne présente aucune malformation ou séquelle ni aucune maladie pouvant l'empêcher de danser. Lors de cette visite médicale, s'assurer que la vaccination antitétanique est à jour.
- Droit à l'image signé
- Le versement du montant des cours est dû intégralement à l'inscription, les chèques doivent être établis à l'ordre de **Studio CUENCA**.
(Des facilités de paiement sont proposées, en plusieurs fois sans frais.)
- Frais d'inscriptions **30€**, (correspondant à l'adhésion annuelle).

* Pour les cours particuliers : Le paiement doit être effectué à chaque cours. Les cours non annulés au moins 48h à l'avance restent dûs.

REMBOURSEMENT :

Aucun remboursement, ni prorata de cotisations ne sera fait une fois l'inscription faite, quel que soit le motif.

CONSIGNES :

- Il est formellement interdit de fumer, de consommer des substances alcoolisées ou prohibées par la loi.
- Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de présence pendant le cours de danse.
- Il est également interdit de manger des chewing-gums dans les salles de danses.
- Les parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours sauf dans le cadre de séances dites "portes ouvertes". De même les amis, membres de la famille des élèves ne sont pas admis à regarder le cours sauf autorisation préalable auprès de la direction. Si autorisation, la personne autorisée ne respecte pas le cours, elle sera sortie de l'établissement ainsi que l'élève danseur concerné.
- Les parents ont interdiction de faire irruption dans la salle de danse, peu importe le motif (pleures, cris... de son enfant). L'enfant est sous la responsabilité du professeur, qui lui seul fera intervenir le/les parent(s) si nécessaire.
- L'élève se devra ponctuel envers les heures de cours auxquels il assiste.
- Respecter son professeur, les dirigeants de l'association, ainsi que les autres élèves.
- Bijoux encombrants/gênants, piercing, ne sont pas autorisés pendant les cours.

AVERTISSEMENT :

Toute personne non autorisée pénétrant dans l'enceinte de Studio CUENCA encourt un dépôt de plainte. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de Studio CUENCA.

Tout vol avéré, injure, harcèlement moral, comportement perturbateur, manquement du règlement intérieur et de ses consignes entraîneront l'exclusion à titre définitif de l'école sans remboursement de ses cotisations.

ABSENCES :

Toute année commencée est intégralement dû, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées.

Par respect pour les professeurs, nous n'accepterons pas les retardataires en cours au-delà de 10 minutes.

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année, l'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents.

Pour d'évidentes raisons sanitaires, en cas de maladie contagieuse, les élèves sont invités à ne pas assister au cours et à prévenir le professeur.

ABSENCES DU PROFESSEUR :

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus (par email ou sms ou site internet ou via l'application Studio CUENCA si possible). Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu.

TENUES REGLEMENTAIRES :

Pour toutes les catégories d'âges ainsi que pour tous les styles de danse, il est formellement interdit de danser en jeans ou en maillot de bains.

POUR TOUT LE MONDE et pour chaque cours, les cheveux doivent être attachés et tirés.

- Cours de hip hop : baskets confortables et propres, legging/jogging.
- Cours de Lady style : Talons propres ou pieds nus, short/legging.
- Cours de Jazz : Pieds nus, short/legging.
- Barre à terre : Chaussettes autorisés, short/legging/jogging.

Le port de lunettes est fortement déconseillé en cours.

L'élève ne respectant pas la tenue règlementaire ou n'ayant pas les cheveux attachés ne sera pas admis en cours.

RESPONSABILITE :

Pour les élèves mineurs nous demandons aux parents de respecter rigoureusement les horaires de début et fin de cours.

En cas de perte ou de vol de tout objet ou vêtement que ce soit, les représentants de l'association ne pourront être tenue responsables.

SPECTACLES, REPETITIONS, REPRESENTATION, STAGES :

Afin de mettre en valeur le travail des élèves et des professeurs, un gala est organisé l'entrée sera payante, une participation financière les costumes sera demandée à l'inscription en fonction du nombre de cours.

La présence des élèves à toutes les séances de travail, répétitions et représentations du spectacle est obligatoire.

Pour chaque spectacle, il y aura une ou plusieurs représentations et répétitions générales le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, seront communiqués aux enfants concernés.

Les cours particulier et de barre à terre, ne participent pas au gala.

En plus des cours, **Studio CUENCA** participera à des représentations sans concurrence, bénévolat en EHPAD ou hôpital avec certains groupes/solos/duos sélectionnés par le professeur.

Pour le maintien de la surveillance et de la sécurité des élèves, il sera demandé aux parents une aide bénévole en coulisse ainsi que pour les petits travaux de couture.

Des stages de danse pourront être organisés pendant les périodes de vacances scolaires. Ils feront l'objet d'une tarification distincte et d'une inscription spéciale à chaque stage.

Manquement au présent règlement :

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Fait le : _____ à _____.

Signature manuscrite
de l'élève majeur
ou
représentant légal/tuteur

Mention manuscrite, « Lu et approuvé »